



Plan d'épargne en fonds

Constituer un patrimoine à partir de petits montants

PostFinance 

Constitution de patrimoine sur le long terme et de manière systématique grâce au plan d'épargne en fonds et ce, même à partir de petits montants. En fonction de la solution de placement, vous pouvez ouvrir un plan d'épargne en fonds en toute simplicité soit en ligne dans e-finance, soit au moyen d'un formulaire ou dans une filiale.

Vos besoins en matière de placements

Avec un plan d'épargne en fonds, vous investissez automatiquement et régulièrement sur les marchés financiers, constituez peu à peu votre patrimoine et bénéficiez d'un effet de prix moyen. Le montant et la périodicité, qu'elle soit bimensuelle, mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle, peuvent être ajustés en fonction de vos besoins.

Vos avantages

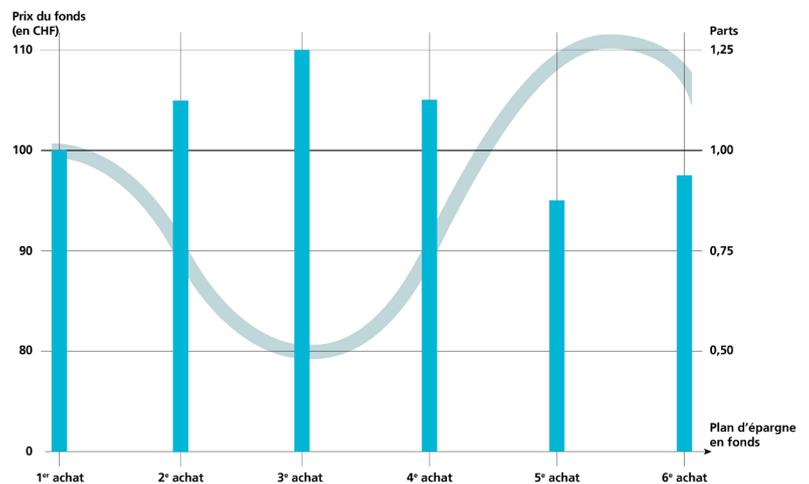
- Il est possible d'investir même à partir de petites sommes.
- Si vous investissez régulièrement, vous bénéficiez de l'effet de prix moyen.
- Le montant de votre choix est investi automatiquement et de manière récurrente.
- Utilisable avec les solutions de placement suivantes: compte prévoyance 3a, fonds self-service, e-gestion de patrimoine et conseil en fonds Base

Pourquoi recommandons-nous un plan d'épargne en fonds?

Un plan d'épargne en fonds est conseillé lorsque vous voulez investir régulièrement et sur le long terme dans des fonds et ainsi réduire le risque de souscrire à un moment défavorable. Il est possible de constituer un patrimoine via le plan d'épargne en fonds quels que soient vos moyens financiers.

Le graphique ci-après vous indique au moyen d'une simulation fictive l'évolution d'un plan d'épargne en fonds avec investissements semestriels en comparaison avec un investissement unique.

Pour un succès systématique: le plan d'épargne en fonds (simulation)



	1 ^{er} achat	2 ^e achat	3 ^e achat	4 ^e achat	5 ^e achat	6 ^e achat	Total
Investissement en CHF	100.–	100.–	100.–	100.–	100.–	100.–	600.–
Prix du fonds en CHF	100.–	90.–	80.–	90.–	110.–	105.–	
Parts	1	1,11	1,25	1,11	0,91	0,95	6,33

Lorsque le cours est bas, vous achetez davantage de parts de fonds; à l'inverse, vous en achetez moins lorsque le cours est élevé. Il en résulte un prix moyen sur une plus longue période, dont vous pouvez bénéficier à long terme, en fonction de l'évolution des marchés financiers.



Possibilités de placement

Faites fructifier votre argent grâce à nos produits de placement. Vous investissez régulièrement un certain montant réservé à l'épargne dans la solution de placement de votre choix et pouvez ainsi bénéficier d'opportunités de rendement plus importantes qu'avec un compte d'épargne ne générant presque plus d'intérêts.

E-gestion de patrimoine

Vous avez à tout moment la possibilité d'augmenter le montant de votre placement dans l'e-gestion de patrimoine. Vous avez alors le choix entre un virement unique ou un «transfert permanent». La fonction «Transfert permanent» vous permet de mettre en place un plan d'épargne en toute simplicité. Vous pouvez choisir entre quatre périodicités d'investissement: mensuelle, bimensuelle, bimestrielle ou trimestrielle. La fonction «Transfert permanent» est idéale pour toutes les personnes qui souhaitent constituer un patrimoine à long terme. Vous avez dès lors la possibilité d'investir régulièrement dans l'e-gestion de patrimoine, y compris de petites sommes. Il n'existe en effet aucune limite à respecter pour le montant des sommes placées. Il convient toutefois de noter que les montants de placement inférieurs à CHF 5000.– sont en principe seulement investis dans le cadre du rééquilibrage suivant.

Conseil en fonds Base

Le plan d'épargne en fonds Base peut actuellement être mis en place par le biais d'un rendez-vous de conseil dans le cadre du conseil à la clientèle. Il permet un investissement périodique bimensuel, mensuel, bimestriel ou encore trimestriel dans le fonds de placement de votre choix. Même de petits montants dès CHF 20.– (ou contre-valeur en devise

étrangère) peuvent ainsi être investis régulièrement dans neuf PostFinance Fonds et quarante fonds d'émetteurs tiers.

Fonds self-service

Ce plan d'épargne en fonds peut être mis en place directement dans e-finance ou au moyen d'un avis d'ordre. Il permet un investissement périodique bimensuel, mensuel, bimestriel ou encore trimestriel dans le fonds de placement de votre choix. Même de petits montants dès CHF 20.– (ou contre-valeur en devise étrangère) peuvent ainsi être investis régulièrement dans neuf PostFinance Fonds et quarante-trois fonds d'émetteurs tiers.

Prévoyance 3a

Le plan d'épargne en fonds Prévoyance peut être mis en place dans le cadre d'un rendez-vous de conseil ou en toute autonomie au moyen d'un avis d'ordre ou directement dans e-finance. Il permet un versement régulier bimensuel, mensuel, bimestriel ou encore trimestriel dans le fonds de placement sélectionné. Il est possible d'effectuer des investissements dès CHF 20.– dans l'un des fonds PostFinance Pension.

Avez-vous des questions?

Nos conseillères et conseillers se tiennent à votre entière disposition. En outre, vous pouvez nous joindre par téléphone au 0848 888 700 (en Suisse CHF 0.08/min. au max.) ou consulter notre site Internet.

Vous trouverez des informations détaillées sur le plan d'épargne en fonds sur notre page postfinance.ch/plandepargnefonds.

Clause de non-responsabilité

Le présent document est une **publicité**.

Les informations et affirmations qu'il contient ont un but uniquement informatif et ne sauraient constituer une invitation à soumettre une offre, une demande, une proposition ou une recommandation d'achat, de vente ou de souscription de produits et de prestations ou encore l'acquisition de titres, la conclusion d'autres instruments financiers ou l'exécution d'une transaction. Les présentes informations ne tiennent pas compte d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire précis, et ne constituent par conséquent pas une base appropriée pour des décisions d'investissement. Nous vous recommandons donc de consulter votre conseiller fiscal ou financier avant d'effectuer un quelconque investissement.

Les services d'investissement et les instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont ni proposés, ni vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.